

# COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

## Séance du mercredi 30 mars 2016 à 18h00

Présents : Mmes Monique Mérilhou - Fabienne Sacchi  
MM. André Alaria - Jean-Marc Buttard - Fabrice Dejean - Adrien Kempf - Christian Sacchi

Absents : Françoise Thoral (excusée)  
Romain Buttard (procuration à Fabrice Dejean)  
Vanessa Portaz (procuration à Monique Mérilhou)  
Jean-Jacques Thoral (procuration à Jean-Marc Buttard)

Présente également : Martine Kempf  
Secrétaire de séance : Jean-Marc Buttard

---

Le compte rendu de la réunion du 10 février 2016 est approuvé à l'unanimité.

### 1° - Comptes administratifs 2015 :

- **Régie électrique :**

M. Jérôme Rittaud, Directeur de la Régie électrique, présente le compte administratif 2015, conforme au compte de gestion, faisant apparaître un excédent de **153 821,27 €**.

- **Commune :**

M. Sacchi, Adjoint aux finances, présente le compte administratif 2015 du budget communal, conforme au compte de gestion, faisant apparaître un excédent de **182 100,41 €**.

- **Eau - Assainissement :**

M. Sacchi, Adjoint aux finances, présente le compte administratif 2015 du budget eau et assainissement, conforme au compte de gestion, faisant apparaître un excédent de **41 238,38 €**.

- **Redoute Marie-Thérèse :**

M. Sacchi, Adjoint aux finances, présente le compte administratif 2015 du budget Redoute, conforme au compte de gestion, faisant apparaître un excédent de **20 961,83 €**.

- **Lotissement :**

M. Sacchi, Adjoint aux finances, présente le compte administratif 2015 du budget communal, conforme au compte de gestion, faisant apparaître un excédent de **14 695,59 €**.

En l'absence du Maire, le Conseil municipal approuve à l'unanimité les comptes administratifs 2015.

### 2° - Approbation des comptes de gestion et affectation des résultats :

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité les comptes de gestion et décide de l'affectation des résultats de l'exercice.

### 3° - Vote des taux 2016 :

M. le Maire présente au Conseil municipal l'état 1259 (état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2016) et propose de maintenir les taux 2015, à savoir :

5,62 pour la Taxe d'Habitation  
8,85 pour la Taxe Foncière  
53,63 pour la Taxe Foncière (non bâti)  
20,33 pour la CFE

Le produit fiscal attendu sera de 793 050 €.

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité la proposition du Maire.

### 4° - Attribution des subventions :

Sur proposition de M. le Maire, le Conseil municipal décide d'attribuer les subventions suivantes pour un montant total de 13 000 €.

ACCA LA SCOLETTE	300 €
AMICALE DU PERSONNEL DE MODANE	500 €
AMICALE POUR LE DON DU SANG	100 €
ANCIENS COMBATTANTS AVRIEUX	400 €
ASSOCIATION ARTISTIQUE MODANAISE	100 €
ASSOCIATION DANTE ALIGHIERI	100 €
AUSSOIS NORMA PECHE	300 €
AVRIEUX « MEMOIRE ET PATRIMOINE »	200 €
CLUB DE TIR MODANE	500 €
CLUB DES SPORTS LA NORMA	5 500 €
CLUB MONOLITHE SKI DE FOND	100 €
COMITE DE JUMELAGE PIEDICAVALLO	1 000 €
CROIX ROUGE FRANCAISE MODANE	100 €
ENSEMBLE CHORAL « LE PETIT BONHEUR »	100 €
FEMMES ELUES DE SAVOIE	100 €
GIDA HAUTE-MAURIENNE	700 €
HARMONIE MUSICALE ST MICHEL DE MNE	100 €
MF DANCING CLUB	100 €
MUTUELLE NATIONALE TERRITORIALE	1 100 €
RESIDENCE PRE-SOLEIL	200 €
RESTAURANTS DU CŒUR	100 €
SOU DES ECOLES AVRIEUX-VILLARODIN-BOURGET	800 €
UNION SPORTIVE MODANE	500 €

### 5° - Programme des travaux ONF :

M. Adrien Kempf présente au Conseil municipal le programme de travaux ONF pour l'année 2016 qui s'élève à 16 120 € HT.

Le Conseil municipal sollicite l'aide du Conseil régional pour les travaux de dépressage estimés à 6 650 € HT, le taux de subvention étant de 15 %.

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité le programme présenté.

Le Conseil municipal autorise le Maire à signer la convention avec la commune de Villarodin-Bourget pour la réalisation d'une piste de débardage dite « des biches » afin d'améliorer la desserte forestière intercommunale sur les parcelles G et H.

## **6° - Gîtes du Passour :**

Le Conseil municipal accepte de confier la gestion de l'annexe du bâtiment du Passour transformé en gîte à Mme Nathalie Munari à partir du 1<sup>er</sup> juin 2016.

Monsieur le Maire propose la conclusion d'un bail d'une année reconductible et fixe le loyer mensuel à 250 € pour la première année.

Le Conseil municipal accepte par neuf voix POUR et une CONTRE.

## **7° - Appel d'offres tracteur :**

La Commission d'appel d'offres s'est réunie le 24 mars afin d'ouvrir les plis du marché de procédure adaptée pour l'acquisition d'un tracteur et la reprise de l'ancien.

Suite à cette réunion, la Commission a retenu 4 propositions pour analyse des offres.

A l'issue de cet examen, la Commission propose de retenir, compte-tenu des critères de sélection, la proposition des établissements Monod pour un montant hors taxes de 76 500 €. Cette offre comprend la reprise de l'ancien tracteur à hauteur de 30 000 € HT et une extension de garantie de deux ans pour 700 € HT.

Un financement est prévu sur une durée de 3 ans à 0 %, soit 26 204 € la première année et 25 507 € pour les deux suivantes.

Après débat, le Conseil accepte la proposition de la CAO.

Le Conseil municipal sollicite l'aide financière du Département au titre du FDEC pour l'acquisition de ce tracteur au titre de 2017 et demande l'autorisation d'achat anticipé.

## **8° - Personnel saisonnier :**

M. André Alaria, Adjoint aux travaux propose au Conseil de valider le recrutement du personnel saisonnier selon le planning suivant :

- un contrat de 3 mois (du 18/04 au 15/07)
- trois contrats de 2 mois (mai/juin)
- deux contrats de 2 mois (juillet/août)
- un contrat de 3 mois (août, septembre, octobre)
- un contrat de 2 mois (septembre, octobre)

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité la proposition et décide de reconduire le recrutement de jeunes pour la période estivale.

## **9° - Schéma de mutualisation :**

Le Conseil municipal, après examen du document, adopte à l'unanimité le schéma de mutualisation élaboré par la Communauté de communes Terra Modana.

## **10° - SICROF : délibération d'approbation de la dissolution du Syndicat :**

Le Conseil municipal délibère favorablement à la proposition de dissolution du SICROF.

## **11° - Divers :**

- Liste des marchés publics 2015 : Monsieur le Maire informe le Conseil municipal des marchés publics conclus par la commune pendant l'année 2015.

- Le Conseil municipal autorise le Maire à signer la convention d'occupation précaire et révocable du terrain EDF cadastré C 387 au lieudit « la Boudoire ».
- M. le Maire donne lecture au Conseil municipal de la demande d'occupation de voirie formulée par Mme Charlotte Bouillot pour la vente de burgers durant la période estivale.
- M. Kempf propose au Conseil municipal la signature d'une convention entre la Fondation du Patrimoine, la commune et l'Association Avrieux « Mémoire et Patrimoine » pour la recherche de mécénat destiné au financement du télégraphe Chappe. Accord du Conseil.
- M. le Maire informe le Conseil que le Congrès de Maires, annulé en novembre dernier, se tiendra du 31/05 au 02/06/2016.
- M. le Maire fait le point sur le dossier de l'auberge.
- M. le Maire donne lecture au Conseil du courrier envoyé par M. Antoine Rault pour louer à nouveau le local artisan qu'il occupait précédemment.  
Compte-tenu des démarches engagées par la commune pour installer une nouvelle activité, le Conseil municipal ne donne pas suite à sa demande.
- M. le Maire donne lecture au Conseil municipal du courrier envoyé par Mme Navarro pour libérer le logement au 30/04/2016.  
Le bail commercial (échéance au 31/07/2016) stipulant qu'il est lié au logement qu'elle occupe, le Conseil municipal demande à ce que les deux locaux soient libérés en même temps.
- Le Conseil municipal accepte de renouveler la convention de prestations de services entre l'entreprise Misslin et la Régie électrique.
- M. le Maire insiste une nouvelle fois sur le problème récurrent des déjections canines dans le village et en appelle au civisme des propriétaires de chiens pour la propreté du village et le respect de la tranquillité par rapport aux aboiements des chiens.
- Une journée « citoyenneté » sera organisée le samedi 28 mai 2016 (les modalités seront présentées ultérieurement).

L'ordre du jour étant épuisé,  
la séance est levée à 20h30.



Le Maire,  
Jean-Marc BUTTARD